

JE RENCONTRE UN INCIDENT TECHNIQUE QUE FAIRE ?

1 Je vérifie...

Si l'incident ne concerne pas tous les services, écoles ou établissements

- ✓ Portail ARIANE - rubrique "Incidents en cours" 
- ✓ Portail ARENA - rubrique "Actualités" Accessible depuis Ariane
- ✓ Portail "CARIINA et moi" - rubrique "Actualités" Accessible depuis Ariane
Guichet Assistance et conseil
- ✓ Météonum - Météo des services numériques de l'académie 

Mon incident est un cas isolé...

Je cherche à m'auto-dépanner en consultant

- ✓ OGMA, l'outil académique d'auto-dépannage 
- ✓ Portail "Systèmes d'information et numérique" sur ARIANE 

3 J'ai besoin d'assistance...

Mon incident est un cas isolé

- ✓ Je le déclare en saisissant un ticket sur "CARIINA et moi"
- ✓ En cas d'urgence, je peux appeler la plateforme CARIINA



01 30 83 43 00



Seules les saisies via la plateforme en ligne et la ligne téléphonique sont autorisées